

**Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Reservé
au
Moniteur
belge



05018088

TRIBUNAL DE COMMERCE - MONS
REGISTRE DES PERSONNES MORALES

19 JAN. 2005

N°

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 27/01/2005 - Annexes du Moniteur belge

Dénomination
(en entier)

ANCIEN CARMEL DE SOIGNIES

Forme juridique

Société coopérative à Responsabilité limitée

Siège

7060 Soignies, Chemin du Tour Bras de Fer, 6 boîte 14

N° d'entreprise

0860 954 380.

Objet de l'acte :

**DEMISSION ET NOMINATION D'ADMINISTRATEURS - FONCTIONS AU SSEIN
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Aux termes d'un procès-verbal sous seing privé dressé en date du 22 décembre 2004, il résulte que s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société coopérative à responsabilité limitée « ANCIEN CARMEL DE SOIGNIES », ayant son siège social à Soignies, chemin du Tour Bras de Fer, 6 boîte 14, constituée suivant acte reçu par le Notaire Etienne HACHEZ, à Soignies, le vingt-deux septembre deux mille trois, publié aux annexes du Moniteur Belge du seize octobre suivant sous le n°031007440

Société immatriculée au registre des Personnes Morales sous le n°860 954 380.

Après délibération, l'assemblée générale a pris les résolutions suivantes :

Première Décision

L'assemblée prend acte de la démission de leurs fonctions d'administrateur, de

- Monsieur Jean-Pierre Paul André Marie Ghislain HEUGENS, domicilié à 7060 Soignies, chemin du Tour Bras de Fer, 6-bte 01.
- Monsieur Jean Guy Henri Alexis JADIN, domicilié à domicilié à 7060 Soignies, chemin du Tour Bras de Fer, 6-bte 21.
- Madame Evelyn Jacqueline Hortense Alberte GROYNNE, domiciliée à 1400 Nivelles, rue Fief de Rognon, 82
- Madame Sophie Suzanne Laurence COLLARD, domiciliée ensemble à 7060 Soignies, chemin du Tour Bras de Fer, 6-boîte 22
- Monsieur Georget Léo QUINTART, domicilié à 7181 Seneffe ex Feluy, rue de Crombize, 42
- Monsieur Alain Joseph Baudouin ELOY, domicilié à 7060 Soignies, chemin du Tour Bras de Fer, 6, boîte 23.

Elle appelle aux mêmes fonctions d'administrateur

- Madame Vinciane Liliane Fernande Madeleine RENDERS, née à Charleroi, le trois mai mil neuf cent soixante-trois, domiciliée à 7060 Soignies, chemin du Tour Bras de Fer, 6 bte 21,
- laquelle formera avec Madame Chantal BOESCH et Monsieur Pierluigi MORMINO, administrateurs restants, le nouveau Conseil d'administration

Deuxième Décision

L'assemblée accepte la démission des six administrateurs prénommés, rétroactivement à la date du vingt-deux septembre deux mille trois

Le nouveau Conseil d'administration, ainsi formé, ratifie tous les engagements pris au nom de la société coopérative par les administrateurs démissionnaires dans le cadre de leurs fonctions, depuis le vingt-deux septembre deux mille trois jusqu'à ce jour et spécialement l'acte d'achat des lots numéro un, sept et douze dans la copropriété « HABITAT GROUPE DE L'ANCIEN CARMEL DE SOIGNIES », située à Soignies, Chemin du Tour Bras de Fer, 6, en date du trente octobre deux mille trois ainsi que la convention sous seing privé actant l'accord sur le paiement du prix entre l'asbl « CARMELITES DE SOIGNIES » et la Coopérative « ANCIEN CARMEL DE SOIGNIES »

En conséquence, sont annulés les pouvoirs conférés à Messieurs HEUGENS, JADIN, QUINTART, ELOY et à Mesdames GROYNNE et COLLARD par décision de l'assemblée générale du vingt-deux septembre deux mille trois

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto

Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso

Nom et signature

Est désignée en qualité de Président Pierluigi MORMINO, prénommé, ici présent et qui accepte, en remplacement de Monsieur Alain ELOY, démissionnaire

Est désignée en en outre aux fonctions d'administrateur-délégué, chargé de la gestion journalière de la société et de la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion, Madame Vinciane RENDERS, précitée, ici présente et qui accepte, en remplacement de Madame Sophie COLLARD et de Monsieur Jean-Pierre HEUGENS, démissionnaires

Certifié conforme a Soignies, le 05 janvier 2004
(signé) Vinciane RENDERS, administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 27/01/2005 - Annexes du Moniteur belge